

	<p style="text-align: center;">VILLE DE SHANNON Province de Québec</p> <p style="text-align: center;">USAGE CONDITIONNEL UC2026-90012</p>
---	--

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SHANNON

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Greffière de la Ville de Shannon, que le conseil municipal, à sa séance ordinaire du **9 mars 2026**, aura à statuer sur la demande d'usage conditionnel **UC2026-90012**.

Cette demande, déposée par la propriétaire du 5, rue de Kildare, lot 4 874 567, dans la zone H-14, vise l'exercice d'un usage complémentaire de travail à domicile de type atelier artisanal de travail du bois. Le *Règlement sur les usages conditionnels* (606-18) prescrit qu'un usage complémentaire de travail à domicile est un usage conditionnel dans la zone H-14. Par conséquent, cet usage doit être autorisé par le processus d'usage conditionnel.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le **lundi 9 mars 2026 à 19 h 30** à l'Hôtel de Ville, situé au 50, rue Saint-Patrick à Shannon.

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 20^E JOUR DE FÉVRIER 2026

Greffière,
Mélanie Poirier